

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 25 SEPTEMBRE 2025**  
**Nombre des membres en exercice : 77**

**OBJET : 2025-04-02 - DELEGATIONS DE FONCTIONS (5.4) - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**DATE DE CONVOCATION : 18 SEPTEMBRE 2025**

**DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2025**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, Espace K, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Etaient présents :</u></b>	TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis (ayant la procuration de ROSSO Michel), HENRION Martine, PICARD Denis, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de POIRSON Elisabeth), GUYOT Laurent (ayant la procuration de HARMAND Alde), PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, GEISEL Christophe, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MATTE Jean-François (à compter de la 2025-04-03), COLIN Xavier (à compter de la 2025-04-09), ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2025-04-05), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de CHANTREL Nancy), RIVET Lionel (ayant la procuration de CAULE Emeline), ASSFELD LAMAZE Christine (à compter de la 2025-04-05), BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de HEYOB Olivier), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), MOREAU Jean-Louis (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette (à compter de la 2025-04-09 et ayant la procuration de GUEGUEN Marie), BRETENOUX Patrick, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<b><u>Etaient excusés :</u></b>	POIRSON Elisabeth, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, CHENOT Tony, HARMAND Alde, HEYOB Olivier, CHANTREL Nancy, EZAROIL Fatima, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2025-04-08 : 8 avis de procuration. De la 2025-04-09 à la fin : 10 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	1 avis de suppléance
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	COLLET Thierry
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2025-04-02 : 47 présents. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 48 présents. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 50 présents. De la 2025-04-09 à la fin : 53 présents.
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2025-04-02 : 55 votants. De la 2025-04-03 à la 2025-04-04 : 56 votants. De la 2025-04-05 à la 2025-04-08 : 58 votants. De la 2025-04-09 à la fin : 63 votants.

Vu l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-04-23 du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 accordant des délégations au Bureau,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Considérant que les décisions prises par le Bureau, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire,

Monsieur le Président informe que le Bureau a pris, dans le cadre de la délégation que le Conseil Communautaire lui a accordée, plusieurs décisions dans les domaines strictement énumérés par la délibération n°2020-04-23 susvisée. Ces décisions sont énumérées ci-après :

N°/date de la décision	Objet	Résumé
<b>N°2025-23 12/06/2025</b>	<b>CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP) ROUTE DE MANONCOURT A AVRAINVILLE</b>	Le Bureau valide la convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à la Route de Manoncourt à Avrainville entre la CC2T d'une part et les propriétaires concernés d'autre part. Le Bureau approuve également le programme des équipements publics et les modalités de financement des équipements publics.
<b>N°2025-24 12/06/2025</b>	<b>PARTICIPATION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY EN VUE DE LA PASSATION D'UN MARCHÉ POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ</b>	Le bureau valide le renouvellement de la participation de la CC2T aux marchés groupés pour la fourniture d'électricité – lancés et coordonnés par la Métropole du Grand Nancy dans le cadre du groupement de commandes unique.
<b>N°2025-25 03/07/2025</b>	<b>DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE</b>	Le Bureau valide la demande de subvention auprès de la CAF (40%) pour l'aménagement et l'équipement nécessaires aux activités du relais petite enfance dans le cadre de sa relocalisation.
<b>N°2025-26 03/07/2025</b>	<b>DEGREVEMENTS FACTURES D'EAU</b>	Le Bureau valide les demandes de dégrèvement ne rentrant pas dans les conditions d'application de la loi Warsmann, ayant fait l'objet d'un avis favorable du conseil d'exploitation du 03/06/2025.
<b>N°2025-27 03/07/2025</b>	<b>CONVENTION AVEC LE GROUPEMENT D'EMPLOYEUR SPORT ANIMATION LOISIRS (GESAL) POUR LA FORMATION EN ALTERNANCE D'UN APPRENTI (BPJEPS AVIRON)</b>	Le Bureau valide la convention de formation en alternance BPJEPS d'une agente, dans le prolongement de la création du poste d'opérateur(rice) territorial(e) des activités physiques au sein du pôle sportif destiné à être affecté à la future base nautique intercommunale d'aviron en cours de requalification.
<b>N°2025-28 28/08/2025</b>	<b>AMENAGEMENTS CYCLABLES - CONVENTION DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL</b>	En 2025, la CC2T et les communes de Toul, Dommartin-lès-Toul et Ecrouves entreprennent plusieurs travaux d'aménagement d'infrastructures cyclables le long de la RD 400. Le Bureau valide, pour les 3 opérations citées ci-dessus, la convention de gestion du domaine public routier à signer avec le Département de Meurthe-et-Moselle et la commune concernée pour autoriser l'exécution des travaux d'aménagement et définir les obligations et responsabilités des chacune des parties.

Mis en ligne le 30/09/2025 à 10h44

**REÇU EN PREFECTURE**  
Le 30/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20250925-2025\_04\_02-

<b>N°2025-29 28/08/2025</b>	<b>CONVENTION AVEC L'ENTREPRISE GRDF (DECHETS – PREVENTION)</b>	Dans le cadre des actions menées autour de la prévention des déchets, la CC2T a pris attache auprès de GRDF, acteur engagé dans la transition énergétique (développement du biométhane, produit localement à partir notamment des biodéchets collectés dans les conteneurs à déchets alimentaires déployés sur le territoire). La convention de partenariat, validée par le Bureau, prévoit l'engagement de GRDF, aux côtés de la CC2T, pour mener des actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public sur les thèmes suivants : tri et valorisation des biodéchets en biométhane, écogestes et maîtrise de l'énergie.
---------------------------------	---	--

**Les élu(e)s du conseil communautaire prennent acte de la présentation ci-dessus et déclarent avoir reçu communication des décisions prises par le Bureau en vertu des délégations qui lui ont été accordées.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 30/09/2025 à 10h44

**REÇU EN PREFECTURE**  
le 30/09/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-200070563-20250925-2025\_04\_02-